



Compte rendu de l'AG du 13 mars 2013

Après constatation que le quorum (13 présents + 2 pouvoir sur 21membres) est atteint l'ordre du jour peu commencer

1 Présentations des activités durant l'année 2012

10 réunions ont eu lieu à Etables

Les activités pendant l'année ont été

- Gymnastique
- Chant de Noël
- Dessiné c'est gagné
- Crêpes pour la chandeleur
- des ateliers de communication 1 fois par mois

Les sorties :

- Repas à Erquy avec l'association de Saint Malo et Rennes ainsi que la participation de jean Dominique Journet président de la FNAF
- Repas au Char à Banc avec AVC22
- Repas à Saint quay

2 Présentation des comptes 2012

au débit

4 mouvements pour un total de **717,48 €**, soit :

- | | |
|--|-------------|
| ➤ publication Journal Officiel | 51,50 € |
| ➤ tenues de comptes (« jazz association ») | 74,60 € (*) |
| ➤ factures remboursées a Hélène Le Roux | 118,22 € |
| ➤ Cathy Manchec | 19,36 € |
| ➤ Déplacement/repas | 453,80 € |

au crédit :

total de **783,33 €** soit :

- | | |
|-------------------------------|---------|
| ➤ Solde 2011 | 51,63 € |
| ➤ 23 adhésions à 20 €, soit | 460 € |
| ➤ 3 bienfaiteurs à 15 €, soit | 45 € |
| ➤ Remboursement | 26,70 € |
| ➤ Participation au repas | 200 € |

il apparaît donc un solde de **+ 212,22 € au 31/12/2012**

(*) les tenues de comptes « jazz association », par la Société Général en 2013 devrait être supprimées

Pour 2013 il faut penser à la cotisation Aphasiques national 25 € et 50 € pour 2014

3 Election du conseil d'administration

3.1 Liste des candidats et élection

Conformément à l'article 12 de nos statuts voir ci dessous

« Article 12 - Conseil d'Administration

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration de 12 membres au maximum, élus pour trois ans par l'Assemblée Générale et choisis parmi les membres actifs et associés Accompagnant.

Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année par tiers. Les premières années, les Administrateurs sortants seront désignés par tirage au sort. Les membres sortants sont rééligibles. »

Les membres ‘élu depuis 2011) sortant sont :

Didier le Net
Marc Marandon
Amélie Hingant
Alice Dauphin

Les membres entrant sont :

Didier le Net
Marc Marandon
Armelle Mahé
Francis Bannier

Ces 4 candidats sont élus à l'unanimité

Constitution du nouveau Conseil d'Administration

Elu en 2011	Elu en 2012	Elu en 2013
Herbaux Vincent Le Roux Hélène	Deschatre Pascale Manchec Cathy Larquier Marie Josephe Damiens Florence Marandon Christiane Le Garzic Dominique	Le Net Didier Armelle Mahé Francis Bannier Marandon Marc

3.2 Election du bureau

Présidente : Deschatre Pascale
Vice présidente : Manchec Cathy
Trésorière : Herbaux Vincent
Trésorier(e) adjoint : Larquier Marie Josephine
Secrétaire : Marandon Marc
Secrétaire adjointe : Le Garzic Dominique

Les 6 candidats sont élus à l'unanimité

3.3 Fixation de la cotisation

Compte tenu de la cotisation que l'association doit reverser vers la FNAF (Fédération National des Aphasiques de France)

0 € pour la première année

25 € pour la deuxième année

50 € les années suivantes

L'assemblé a décidé de fixer la cotisation pour l'année 2013 à 20 € par famille.

4 Projets et activités 2013

4.1 Faire connaître l'association

Par Internet

Rappel de l'adresse du site <http://www.aphasie22.com/>

Dans les communes

➤ Action tous les membres en contactant sa mairie

Sortie à prévoir cette été (Ballade à Binic, cinéma, théâtre, restaurant etc.....)

Réunions mensuelles activités à définir.

5 Questions diverses

Pas de question fin de l'AG

Tous le monde se retrouve autour des gâteaux !!!!